

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/04/2025 - 11365 - 2022 B 04143 - 917 768 095 - 5AM RECORDS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme PERALTA CLAIRE

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20223420096060

Pour le compte de :

SAS 5AM RECORDS

540 ROUTE DE L'AOUACH

31870 BEAUMONT SUR LEZE

N° SIREN : 917 768 095

Période déclarée : Année 2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)

Pour copie certifiée conforme à l'original

Régine CAZALENS
Présidente de la
SAS 5AM RECORDS

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	540 ROUTE DE L'AOUACH		
Code postal	31870	Ville	BEAUMONT SUR LEZE
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	5 803	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	-------	----------------------------	--

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065**

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	3 490	0	3 490
TOTAL I (5)	3 490	0	3 490
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	700	0	700
Disponibilités	2 906	0	2 906
TOTAL II	3 606	0	3 606
TOTAL GENERAL (I + II)	7 096	0	7 096

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	100
Réserve légale	10
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	1 183
Résultat de l'exercice	5 803
TOTAL I	7 096
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 096

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	8 912
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			8 912
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			2 951
Impôts, taxes et versements assimilés			158
Total des charges d'exploitation (II)			3 109
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 803
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			5 803

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	5 803	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	5 803	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	5 803	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	3 490	0	0	3 490	
TOTAL rubrique I	3 490	0	0	3 490	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	8 912
TOTAL 1	8 912

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	8 912
--	-------



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	MONSIEUR	Nom marital	
Nom et prénom	BLANCHOT LUC		
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	29/10/1992	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	75000	Commune de naissance	PARIS
Numéro, type et nom de voie	540 ROUTE DE L'AOUACH		
Code postal	31870	Ville	BEAUMONT SUR LEZE
Pays	FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

*(Applicable à compter du
31/12/2023)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 Juin 2024

Le 30 Juin 2024 à 14h00, à Beaumont sur Lèze, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Madame Régine CAZALENS préside la séance.

Monsieur Luc BLANCHOT exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan de l'exercice écoulé.
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes.
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
- Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le président fait le bilan de l'exercice clos le 31/12/2023, en présentant le rapport sur la gestion et les activités de l'entreprise au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'entreprise,
- les activités de l'entreprise,
- les événements organisés,
- les ressources et les dépenses.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le total des charges d'exploitation s'élève à 3109 € pour un chiffre d'affaires de 8912 €.

Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice qui s'établit à 5803€. L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Le président propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : affectation de la totalité soit 5803 € dans le poste Autres réserves.

Le président et le secrétaire se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

4. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le président expose la stratégie de poursuite du développement de l'entreprise et de ses activités, dans le cadre des orientations définies. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

Le président évoque ensuite le programme et les projets de l'entreprise pour l'exercice en cours. Il invite les actionnaires à formuler des propositions et à en débattre.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

